

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

Personne Responsable des Marchés Publics

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Financement : FCPF (TF 018779) administré par la Banque mondiale

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION D'UN CABINET/FIRME)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATEGIQUE (EES) DU PROCESSUS REDD+ AU TOGO

AMI N°0019/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+

DATE: 28/11/2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don d'un montant de 3,8 millions de dollars US du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), administré par la Banque mondiale, pour financer le Projet de soutien à la préparation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EES) du processus REDD+ au Togo.
2. Cette mission vise à (i) évaluer les impacts, positifs ou négatifs, des options stratégiques REDD+ sur l'environnement et sur l'homme afin de pouvoir ensuite (ii) confirmer ou modifier les options stratégiques REDD+ initialement proposées et le cas échéant, (iii) proposer des actions correctrices des impacts négatifs.

Les services du consultant consistent à :

Tâche 1 : Identifier de manière participative les principales parties prenantes du processus REDD+ (déterminer la portée de l'évaluation, élaborer le plan de consultation, le plan du travail de l'EES et le plan d'engagement et participer à l'organisation de l'atelier national de lancement de l'EES).

Tâche 2 : Valider les Plans de travail et de cadrage de l'étude (pré-validation du plan de travail par le Groupe National de Travail REDD+ (GN-REDD+) puis participer à la validation en atelier national organisé par l'ANGE).

Tâche 3 : Faire la description de la situation socio-environnementale initiale (environnement naturel, contexte social, cadre juridique et institutionnel, description de la conduite du processus REDD+).

Tâche 4 : Analyser les impacts potentiels du scénario sans processus REDD+ : le Consultant identifiera, autant que possible en termes quantitatifs et qualitatifs, les impacts sociaux et environnementaux, aussi bien positifs que négatifs, qui résulteraient d'une évolution des secteurs ayant

trait au processus REDD+ si ce dernier ne serait pas en œuvre. Il analysera notamment les risques suivants :

- risque d'exacerbation des conflits et des tensions sociales et leurs menaces sur les habitats naturels ;
- risques associés aux impacts sur les droits juridiques et coutumiers des communautés locales, notamment les droits fonciers et les droits sur les ressources ;
- risque d'aggravation ou d'apparition de nouvelles formes non-contrôlées de l'agriculture et de l'exploitation du bois en rapport avec l'absence d'une stratégie d'accompagnement du secteur informel, de gestion du bois de chauffe et le soutien insuffisant à la réhabilitation des parcs nationaux ;
- risque lié à l'absence de zonage participatif ;
- risque dû au statu quo et à la faiblesse de la capacité institutionnelle, et à l'absence de la transparence et de la participation du public ;
- risque d'absence d'un cadre d'harmonisation des bailleurs.

Tâche 5 : Analyser les impacts des options de la stratégie REDD+ et leurs alternatives possibles (évaluation des impacts des options stratégiques préliminaires, études des options alternatives possibles et proposition des options appropriées).

Tâche 6 : Analyser les impacts résiduels des options stratégiques retenues (identification des impacts résiduels et des réponses correspondantes) ;

Tâche 7 : Faire l'évaluation de la conformité avec les Politiques de sauvegardes de la Banque mondiale ;

Tâche 8 : Élaborer (i) les plans d'engagement et de consultation des parties prenantes provisoire ; (ii) un rapport de consultation des parties prenantes ; (iii) un rapport préliminaire d'analyse (situation de départ et scénario sans REDD+); (iv) un rapport global de l'EESS de la stratégie nationale REDD+ ; (v) un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ; (vi) un Cadre de Planification en faveur des Communautés Locales (CPCL) ; (vii) un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) (viii) un Plan de Renforcement des Capacités dans les domaines de l'Evaluation (PRC) ; (ix) un Cadre de Gestion et de Suivi de l'Environnement (CGSE) qui devra être affiné tout au long du processus REDD+ ; (x) un Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire des Populations (CPRIP) ; (xi) un Cadre de Gestion du Patrimoine Culturel (CGPC) ; (xii) un Cadre Fonctionnel (CF) , (xiii) un Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) et (xiv) un rapport préliminaire portant sur l'analyse environnementale et sociale des options stratégiques de la REDD+.

Tâche 9 : Elaborer un rapport global de l'EESS de la stratégie nationale REDD+.

3. La durée de la mission est estimée à deux cent quarante (240) jours répartis sur dix-huit (18) mois y compris les périodes de validation des livrables durant toutes les phases de la mission. Le début prévisionnel de la mission est mai 2017.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la personne responsable des marchés publics de l'ODEF/l'Unité de Coordination Nationale REDD+ invite les consultants éligibles (cabinets, firmes) à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission.

Les cabinets doivent avoir une expérience confirmée dans les domaines de l'évaluation environnementale et sociale stratégique.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour exécuter ces services (brochures, références/attestations de bonne fin

d'exécution concernant les contrats analogues, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel du cabinet).

Les soumissionnaires devront joindre également :

Pour les consultants de l'espace communautaire (UEMOA) :

- Carte d'opérateur économique en cours de validité ou tout autre document équivalent ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Attestation de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des manifestations ;
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS).

Pour les étrangers (hors UEMOA), fournir :

- Un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier et
- Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois.

NB : A l'exception du quitus fiscal qui doit être fourni en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

5. Les critères de sélection sont les suivants :

Expérience du cabinet pour la mission (85 points)

- avoir au moins dix (10) ans d'expérience en matière d'évaluation environnementale et sociale en général ;
- justifier de cinq (05) missions dans le domaine de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) dont trois (03) au moins dans les milieux tropicaux, au cours des dix (10) dernières années.
- justifier d'au moins trois (03) expériences réalisées dans le cadre des financements de la Banque mondiale, au cours des dix (10) dernières années.

Disponibilité du personnel clé permanent (15 points)

Le personnel clé requis pour la réalisation de la mission sera composé de :

- **Un (01) Expert en gestion des ressources naturelles** de niveau minimum BAC+5 et ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et doit avoir mené au moins trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
- **Un (01) Expert en Evaluation environnementale** de niveau d'étude minimum BAC+ 5 ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et doit avoir mené au moins trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
- **Un (01) Expert en développement Social** de niveau d'étude minimum BAC+5 en sociologie de développement ayant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et doit avoir mené trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
- **Un (01) Expert juriste** de niveau minimum BAC+5 en droit, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans et doit avoir réalisé trois (03) missions sur les aspects fonciers en lien avec la gestion de l'environnement, au cours des dix (10) dernières années ;

- **Un (01) Expert en Economie de l'environnement ou toute autre compétence similaire** de niveau minimum BAC+5 ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans et doit avoir réalisé trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
- Un (01) **Expert en ressources culturelles ou toute autre compétence similaire** de niveau minimum BAC+5 ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans et avoir réalisé trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années ;
- Un (01) **Expert en gestion des pestes (protection phytosanitaire) ou toute autre compétence similaire** de niveau minimum BAC+5 ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans et doit avoir réalisé trois (03) missions similaires, au cours des dix (10) dernières années.

Le cabinet devra comporter en son sein au moins trois (3) experts nationaux.

Le chef de mission doit être l'expert en évaluation environnementale ou en développement social.

6. Les consultants seront présélectionnés suivant la méthode de « sélection fondée sur la qualification de consultant (QC) » en conformité avec les Directives de la Banque mondiale : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs " Directives de Consultants " de 2011. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 desdites Directives qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.
7. Les informations complémentaires ainsi que les termes de référence (TDR) relatifs à la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail (reddtogo@yahoo.fr) : de lundi à vendredi de 7h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 TU.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) du processus REDD+ au Togo* » doivent parvenir sous pli fermé, en quatre (4) exemplaires dont un original, ou par e-mail au plus tard le **09 janvier 2017 à 10 heures TU** à l'adresse suivante :

Direction Générale ODEF
 A l'attention de la PRMP/ODEF
 Secrétariat de la PRMP Porte N° 2
 20 Rue des Evala à Agbalepedogan
 Lomé – Téléphone : (228) 22 51 42 17
 Email : reddtogo@yahoo.fr

Lomé le,

La PRMP de l'ODEF

Edjdomélé GBADOE